

A Rennes, le 19 mars 2024

Le plan agricole Attal transformé en massacre anti-éleveurs et anti social

Dans le prolongement des déclarations séduisantes du Gouvernement ATTAL visant notamment à simplifier les procédures administratives pour les éleveurs, les premières actions concrètes de l'Etat vont à l'opposé des ambitions communicantes du gouvernement.

A la demande du Premier Ministre, l'UGPVB a remonté des propositions précises à tous les échelons de l'administration : Ministères et administrations déconcentrées. L'UGPVB salue le travail des Préfets en département qui ont joué leur rôle de courroie de distribution. Nous constatons aujourd'hui qu'aucune des propositions concrètes et précises n'ont été réellement reprises dans le projet de loi d'orientation agricole (PLOA) ou les projets de décrets publiés récemment. Les déclarations politiques ambitieuses se sont transformées, au fil de l'apaisement dans les campagnes, en un pot-pourri de textes n'ayant qu'un seul effet : complexifier plus encore la vie des éleveurs.

Depuis les deux déclarations du Premier Ministre, les premières mesures dévoilées par le gouvernement vont à l'encontre des ambitions affichées :

- En l'absence d'intervention politique suffisante de la France à Bruxelles, la grande majorité des élevages de porcs et de volailles seront désormais soumis aux contraintes de la directive européenne sur les émissions industrielles (IED), un texte pensé à la base pour l'industrie lourde.
- La loi « Industrie verte », pensée pour les industries, s'appliquera prochainement aux installations classées élevages et fera passer la durée des enquêtes publiques de 1 à 3 mois. Aucune disposition du PLOA ne prévoit d'adaptation propre à la spécificité des exploitations d'élevage.
- En matière de seuils d'évaluation environnementale, le projet de décret, à défaut d'aligner les seuils d'autorisation ICPE sur les seuils d'évaluation environnementale européens, ne marquera aucune simplification pour les éleveuses et éleveurs.
- Le projet de loi agricole traduit l'ambition de décroissance dans son article 1^{er}. Ce dernier n'aurait-il pas été inspiré par certaines têtes pensantes de l'officine « LE LIERRE » ? Le PLOA ne prévoit par ailleurs aucune mesure permettant réellement la simplification des procédures pour les projets des éleveurs. Elle ne prévoit pas davantage de mesures fortes en matière de sécurisation et de protection des éleveurs.

Pour les organisations de producteurs de viande de l'Ouest de la France, il faut urgemment une inflexion claire du projet de loi agricole pour simplifier et sécuriser les dossiers Installations Classées. A défaut, le gouvernement confirmera qu'il abandonne l'élevage, ce qui entraînera **désindustrialisation et plans de licenciement massifs dans l'Ouest de la France. Le gouvernement prépare un drame social.**

Alors que s'ouvre une période de débat dans la perspective des élections aux chambres d'Agriculture, l'UGPVB invite les éleveurs de l'Ouest de la France à s'investir pour contribuer positivement, sur tous ces sujets, au débat public.

CONTACT :

Michel BLOC'H - 06 99 40 23 85

UGPVB 104 rue Eugène Pottier - CS 26553 - 35065 RENNES CEDEX - 02.99.65.03.01 - ugpvb@ugpvb.fr